6.1 Ouelle nouvelle vision du secteur de l'industrie...

In 2017, 37 000 unités légales (UL) de l'industrie appartiennent à un groupe (figure 1). Parmi elles, 30 700 sont filiales d'une entreprise industrielle. Les autres unités légales industrielles appartenant à un groupe se répartissent à peu près équitablement entre les entreprises des services principalement marchands (2 200), de la construction (2 000) et du commerce (1 700). Les entreprises des transports et des services financiers accueillent au total 400 unités légales industrielles.

En 2017, 58 500 unités légales, organisées en groupe, appartiennent à une entreprise industrielle. Parmi elles, 27 800 ne relèvent pas de l'industrie. Ces unités légales non industrielles appartenant à des entreprises de l'industrie sont dans les services financiers (11 900), essentiellement des holdings, dans les services marchands (8 500), en particulier des sièges sociaux, du conseil de gestion et de la location de biens immobiliers ou encore dans le commerce (5 800), très majoritairement du commerce de gros. Les autres proviennent de la construction (1 200) et des transports et de l'entreposage (400). Pour former l'ensemble des entreprises de l'industrie, à ces 58 500 unités légales organisées en groupe s'ajoutent 223 600 sociétés ou entreprises individuelles indépendantes.

Ainsi, la mise en œuvre de la définition économique des entreprises conduit à rattacher des unités légales de l'industrie à des entreprises d'autres secteurs et à intégrer des unités légales non industrielles à des entreprises de l'industrie. À cet effet de réallocation sectorielle s'ajoute un effet de consolidation

des flux intragroupe pour les variables dites « non additives ». Dans l'industrie, les deux effets se neutralisent pour le calcul du chiffre d'affaires ; l'effet positif du premier compense l'effet négatif du second (figure 2). Ils conduisent en revanche à une hausse des fonds propres (+ 489 milliards d'euros) et des immobilisations financières (+ 794 milliards d'euros) à travers la captation d'unités légales appartenant aux services marchands et financiers.

Au sein des entreprises de l'industrie, indépendantes ou organisées en groupe, 90 % des unités légales sont des unités légales de l'industrie (figure 3). De manière logique, ces unités légales industrielles emploient la majorité des effectifs (87 %) et génèrent l'essentiel de l'activité du secteur de l'industrie: 85 % de la valeur ajoutée (VA), 89 % de l'excédent brut d'exploitation (EBE) et 88 % du chiffre d'affaires à l'exportation. Au sein des entreprises industrielles, le complément est plutôt assuré par les unités légales commerciales. Par exemple, les filiales commerciales réalisent 9 % des exportations. En revanche, la majorité des fonds propres (56 %) et des dettes financières (56 %) sont portés par les 7 % d'unités légales ayant une activité de services marchands ou financiers.

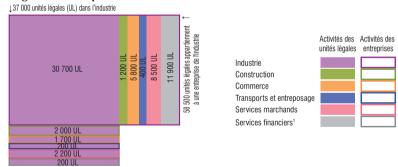
La quasi-totalité des unités légales de l'industrie (98 %), indépendantes ou organisées en groupe, appartiennent à une entreprise de ce secteur (figure 4). Elles concentrent 95 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des unités légales de l'industrie. Seules 2 % des unités légales de l'industrie sont rattachées à des entreprises non industrielles.

Définitions

Unité légale, industrie, groupe, filiale, entreprise, consolidation, variable non additive (resp. additive), valeur ajoutée (VA), excédent brut d'exploitation (EBE) : voir annexe Glossaire.

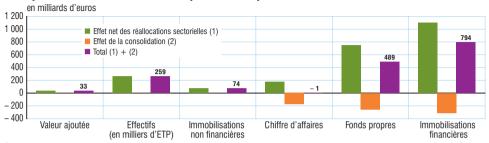
... avec la définition économique des entreprises ? 6.1

1. Unités légales et entreprises dans l'industrie en 2017



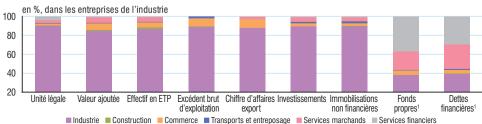
Activités des sociétés holding et activités auxiliaires de services financiers et d'assurance. Champ: unités légales de l'industrie appartenant à un groupe et unités légales appartenant à un groupe de l'industrie. Les 223 600 unités légales de l'industrie n'appartenant pas à un groupe sont hors champ.
Source: Insee. Esane (données individuelles).

2. Impact de la définition économique des entreprises de l'industrie en 2017



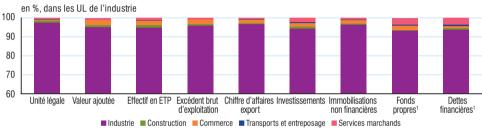
Champ : entreprises et unités légales de l'industrie (y compris entreprises « mono-unité légale »). Source : Insee, Ésane (données individuelles).

3. Poids des unités légales des différents secteurs dans les entreprises de l'industrie en 2017



 lci, les agrégats économiques ne sont pas consolidés. Seules les réallocations sectorielles sont prises en compte. Champ: France, entreprises de l'industrie (y compris entreprises « mono-unité légale »).
Source: Insee. Ésane (données individuelles).

4. Poids des unités légales de l'industrie selon le secteur de leur entreprise en 2017



^{1.} Ici, les agrégats économiques ne sont pas consolidés. Seules les réallocations sectorielles sont prises en compte. Champ : France, unités légales de l'industrie appartenant à une entreprise des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers (y compris entreprises « mono-unité légale »). Source : Insee, Ésane (données individuelles).